

Update Briefing

Briefing Moyen-Orient et Afrique du Nord N°41

Tunis/Bruxelles, 21 octobre 2014

La Tunisie des frontières (II) : terrorisme et polarisation régionale

I. Synthèse

Depuis le soulèvement populaire de décembre-janvier 2010-2011, la Tunisie surmonte avec succès ses crises politiques, mais le pays semble moins disposé à absorber le choc d'attaques jihadistes plus importantes. Malgré le dialogue national qui a fortement réduit les tensions et a fait débiter l'année 2014 sur une touche optimiste, l'inquiétude grandit de nouveau. Cette appréhension peut s'expliquer par la montée des violences à la frontière algérienne, le chaos libyen et l'avancée de l'islamisme radical au Moyen-Orient, mais également par le discours antiterroriste ambiant. Caisse de résonance des conflits qui agitent la région, le pays a besoin d'aborder la question terroriste de manière sereine et dépolitisée, malgré les enjeux internationaux. La lutte contre le terrorisme et la lutte contre le crime organisé sont indissociables. Le gouvernement gagnerait ainsi à accompagner ses mesures sécuritaires par des mesures économiques et sociales destinées à ramener les populations frontalières dans le giron de l'Etat.

Depuis 2013, l'alliance entre trafiquants d'armes et de drogues et cellules jihadistes armées parait se renforcer sensiblement dans les régions limitrophes. Les grands réseaux du trafic illicite nourrissent les violences aux frontières, hâtivement qualifiées de « terroristes » par la plupart des médias. Celles-ci pourraient s'accroître dangereusement si l'aggravation du conflit libyen entraînait de sérieuses retombées économiques et politiques.

La crise sociale dans le Sud du pays, l'alliance solide entre cartels et jihadistes, la polarisation idéologique entre islamistes et sécularistes renforcée par les tensions régionales pourraient, à l'approche des scrutins et dans leur sillage, former un mélange explosif. Nombre d'électeurs et de candidats aux prochaines élections législatives et présidentielle, prévues à l'étranger et sur le territoire national les 24-26 octobre (législatives), 21-23 novembre (premier tour de la présidentielle) et 26-28 décembre (second tour) 2014, partagent la crainte de l'échec du processus électoral, un sentiment d'insécurité et la peur de subir le même sort que d'autres pays de la région. Le durcissement de la sécurité et les représailles de groupes jihadistes affaiblis forment un cercle vicieux. Le gouvernement indépendant dit de « technocrates » de Mehdi Jomaa joue sur la fibre antiterroriste. Il oriente les préoccupations des classes moyennes éduquées vers l'extrémisme religieux, ce qui risquerait de ressusciter la

polarisation idéologique entre islamistes et sécularistes, si un attentat touchait le pays en plein cœur.

Afin de se prémunir d'une nouvelle crise, les autorités gagneraient à prendre deux mesures principales. La première serait de renforcer leur présence dans les zones limitrophes grâce à une politique de développement dont les signes pourraient rapidement être perçus par les habitants des frontières. La deuxième serait d'appliquer une stratégie antiterroriste efficace et mesurée, à l'opposé du traitement médiatique récent qui développe la phobie jihadiste en entretenant indirectement l'amalgame entre les différentes formes d'islamisme.

Les enjeux idéologiques régionaux et internationaux sur la question islamiste certes concernent la Tunisie, mais ceux-ci ne devraient pas déterminer son avenir. Après un premier rapport sur « la Tunisie des frontières » (novembre 2013), ce briefing analyse la nouvelle réalité des menaces aux frontières tuniso-libyenne et tuniso-algérienne, et propose des pistes pour atténuer les risques.

Dans l'immédiat, il est important que les principales forces politiques, syndicales et associatives, islamistes et non-islamistes, mettent en œuvre une approche consensuelle de la sécurité publique et que les autorités adoptent un discours antiterroriste serein, prévenant le retour d'une polarisation idéologique entre islamistes et sécularistes. De même, il serait souhaitable que le gouvernement ou celui qui lui succédera, intensifie la coopération sécuritaire avec le voisin algérien, concrétise le projet de création d'une agence nationale de renseignement, et dialogue avec les cartels situés aux frontières afin que ceux-ci acceptent de cesser le négoce de produits dangereux et possiblement que certains collaborent à l'avenir sur le plan sécuritaire avec l'Etat tunisien. L'ensemble de ces mesures contribuerait, au bout du compte, à éviter que les habitants des frontières ne s'éloignent de façon irrémédiable de l'Etat et soient tentés, à moyen terme, de s'y opposer de façon frontale en rejoignant des groupes armés jihadistes criminels.

II. Entre Charybde et Scylla

A. *Fragmentation et radicalisation de la mouvance jihadiste*

Depuis le virage anti-jihadiste des deux derniers gouvernements, celui de Ali Laraidh (mars 2013-janvier 2014) et surtout de Mehdi Jomaa (depuis janvier 2014), un ensemble de mesures ont été prises, tels que le retour des services de renseignement dans les zones périurbaines à risques. La classification en août 2013 d'Ansar Charia (les Partisans de la Charia), principal groupe islamiste radical tunisien, comme organisation terroriste a également permis à la lutte des forces de sécurité contre le salafisme-jihadisme d'enregistrer de nombreux succès. Par exemple, les parades ostentatoires parfois menaçantes d'individus portant barbes et *kamis* ont disparu de la grande majorité des quartiers déshérités où elles devenaient coutumières.¹ Selon des proches de la mouvance jihadiste et des spécialistes de l'islamisme radical, entre 1 000 et 2 000 militants et compagnons de route d'Ansar Charia seraient actuellement sous les verrous.² Ce groupe aurait échoué à créer un mouvement de sympathie populaire au-

¹ Observations de Crisis Group, zones périurbaines du grand Tunis, juin-août 2014 ; entretiens de Crisis Group, habitants de Menzel Bourguiba et de Bizerte, Tunis, juin-août 2014. Le *kamis, jellabah* ou longue robe blanche est la tenue usuelle des salafistes. Elle a été popularisée dans les milieux islamistes par les jihadistes afghans dans les années 1980.

² Entretiens de Crisis Group, sympathisants jihadistes, spécialistes du jihadisme, Tunis, août 2014.

tour de ses adeptes emprisonnés. L'organisation semble même avoir été pratiquement extirpée du territoire.³

Pourtant, depuis fin 2013, les escarmouches entre forces de sécurité et petites brigades jihadistes s'intensifient dans les zones frontalières. Les auteurs de certaines d'entre elles en assument désormais la responsabilité et multiplient les discours menaçants. De manière régulière, des affrontements font des dizaines de victimes parmi les soldats et les gardes nationaux dans la moitié nord de la frontière tuniso-algérienne : des engins explosifs improvisés endommagent des véhicules militaires, blessant ou tuant leurs occupants ; des groupuscules armés échangeraient des tirs avec les forces de sécurité, tout particulièrement sur des postes avancés et des campements militaires des zones montagneuses et forestières limitrophes.

La mouvance jihadiste s'affaiblit et se fragmente, ce qui, en un sens, la rend plus dangereuse. Fin mai 2014, première en Tunisie, al-Qaeda au Maghreb islamique (AQMI) a revendiqué une attaque contre le domicile familial du ministre de l'Intérieur, Lotfi Ben Jeddou, dans un quartier populaire de Kasserine, chef-lieu d'un gouvernorat frontalier. AQMI justifie son action par solidarité envers ses « frères » d'Ansar Charia Tunisie, actuellement « victimes de l'arbitraire policier » et « empêchés de mener à bien leurs activités de prédication pacifique ». ⁴ De même, à la mi-juillet, une section d'AQMI en Tunisie, la brigade Okba Ibn Nafa, revendiquait indirectement sur Facebook la mort de quinze militaires en présentant, sur un ton enthousiaste, des photos de l'assaut.⁵

Le 28 du même mois, à l'occasion des fêtes de l'Aïd marquant la fin du Ramadan, Ansar Charia Tunisie publiait un communiqué dans lequel l'organisation exprimait sa solidarité envers le mouvement jihadiste international, notamment Ansar Charia Libye, et les combattants retranchés dans les régions montagneuses de l'Ouest tunisien. Si le groupe omet son implication présumée dans les dernières violences armées, il s'adresse aux forces de sécurité tunisiennes, leur enjoignant de choisir entre la paix et le compromis, ou la guerre.⁶ De plus, nouveauté préoccupante, le 25 septembre, le groupuscule jihadiste Okba Ibn Nafa publiait une vidéo dans laquelle il menaçait « l'Etat et ses complices », ce qui sous-entend qu'il légitime une éventuelle attaque contre des civils.⁷

³ Comme le note un universitaire, spécialiste du jihadiste, « ceci constitue son échec politique ». Entretien de Crisis Group, universitaire, Tunis, juin 2014.

⁴ Communiqué d'al-Qaeda au Maghreb islamique, استهدافوزير الداخلية, 13 juin 2014.

⁵ « Mont Chaambi : "Qatibet Okba Ibn Nafaa" publie les photos de l'attentat sur sa page Facebook », DirectInfo (directinfo.webmanagercenter.com), 19 juillet 2014. L'attaque, qui a lieu le soir du 16 juillet, inflige à l'armée les plus lourdes pertes subies depuis 1961.

⁶ « Vous qui avez déclaré la guerre contre l'Islam et les musulmans, qui avez asservi la population, l'avez humilié[e] [...]. Vous êtes en train de prouver votre stupidité, puisque vous n'avez pas exploité l'espace de négociation qui était disponible. Vous avez pris notre tolérance pour de la lâcheté. Les événements que la terre de Kairouan [Tunisie] a vécus depuis mai dernier avec nos frères moudjahidines stationnés dans les montagnes est la preuve que vous ne comprenez que la logique de la force et n'entendez que le bruit des balles. Puisque vous êtes ainsi, nous vous disons que vous n'êtes ni les premiers tyrans, ni les premiers qui ont combattu Allah, choisissez, si vous voulez la paix et le compromis [...] si vous choisissez la guerre, vous l'aurez, et la vengeance pour nos martyrs et prisonniers sera à l'ordre du jour aussi longtemps que nous existerons. Vous avez déjà expérimenté et connu la guerre, et cette guerre pourra [...] devenir globale et s'internationaliser ». Voir communiqué d'Ansar Charia, <http://site.ansar-alsharee3a.com>, 28 juillet 2014.

⁷ Voir « Katibat Okba Ibn Nafaa menace les forces de sécurité tunisiennes (Vidéo) », Kapitalis (kapitalis.com), 25 septembre 2014.

Bien que le ministère de l'Intérieur considère Ansar Charia Tunisie comme l'instigateur principal des actes terroristes que le pays connaît depuis 2012, l'organisation – du moins ce qu'il en reste sur le territoire étant donné les arrestations récentes qui se sont multipliées dans ses rangs, le fait que nombre de ses sympathisants s'en sont écartés par crainte de répression policière, et que certains de ses militants soient partis combattre en Libye, en Syrie et en Irak⁸ – serait tiraillée entre trois courants faiblement reliés les uns aux autres. Ceux-ci seraient impliqués de manière diverse dans les attentats :

- ❑ Un courant « réconciliateur » plutôt pacifique, sur le point de rejeter publiquement la violence sur le territoire tunisien. Certains activistes de cette tendance pourraient éventuellement soutenir des listes indépendantes aux côtés de salafistes plus quiétistes lors des élections municipales prévues en 2015.⁹
- ❑ Un courant proche d'AQMI et du Front pour la victoire du peuple du Levant (Jabhat al-Nusra), qui utiliserait la violence en Tunisie dans une optique uniquement défensive.¹⁰ Cette mouvance chercherait à gagner les populations locales sur le plan idéologique tout en appliquant une stratégie de tension à l'égard des forces de sécurité.
- ❑ Un courant tenté de s'aligner sur les positions de l'Etat islamique (EI) d'Abu Bakr al-Baghdadi. Le nombre important de Tunisiens qui y combattent (près de 2 000 selon le ministère de l'Intérieur) et l'attrait de cette organisation parmi la jeunesse désœuvrée des zones périurbaines et frontalières, l'encourageraient dans cette voie.¹¹

L'organisation Ansar Charia Tunisie n'aurait cependant plus de stratégie claire, ce qui renforcerait la vulnérabilité et l'instabilité de ses deux tendances quasi autonomes les plus bellicistes. D'après un ancien sympathisant du groupe, l'objectif du courant se rapprochant de l'EI, dont la plupart des adeptes seraient pour l'heure en Irak et en Syrie et disposeraient de relais en Tunisie et en Libye, serait de conquérir

⁸ Voir Aaron Y. Zelin, « Shabab al-Tawhid : The Rebranding of Ansar-al-Sharia in Tunisia », The Washington Institute, 9 mai 2014.

⁹ Certains considéreraient que la politique municipale n'était pas en contradiction avec la loi divine (Charia), puisqu'elle sert les populations locales, contrairement à la politique législative, qui, encadrée par une loi fondamentale (Constitution), s'érige à tort au même niveau que la Charia. Entretien de Crisis Group, militants d'une association islamique, Tunis, juin-août 2014. Sur les différents courants du salafisme, voir le rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord de Crisis Group N°137, *Tunisie : violences et défi salafiste*, 13 février 2013.

¹⁰ L'optique défensive semblerait pour l'heure dominante. En effet, le communiqué d'Ansar Charia du 28 juillet 2014 salue les chefs d'al-Qaeda, Mullah Omar et Ayman al-Zawahiri, avant le « calife » de l'EI Abu Bakr al-Baghdadi. Il insinue aussi que l'organisation n'a pas encore déclaré la guerre, position souvent défendue par AQMI, laquelle, au cours de 2012 et 2013 a appelé à plusieurs reprises Ansar Charia Tunisie à éviter de céder aux provocations des autorités. Entretien de Crisis Group, spécialiste du salafisme, Tunis, août 2014. Voir communiqué d'Ansar Charia, op. cit. Voir également, Daveed Gartenstein-Ross et Thomas Joscelyn, « Zawahiri's Revenge », Foreign Policy (foreignpolicy.com), 31 juillet 2014.

¹¹ Entretien de Crisis Group, habitants du Kram, de la cité Ettadhaman et de Menzel Bourguiba, Tunis, août 2014. En juin 2014, d'après le ministre de l'Intérieur, près de 2 500 Tunisiens combattaient en Syrie, dont 80 pour cent aux côtés de l'EI. « Ben Jeddou : 2400 jihadistes tunisiens combattent en Syrie », Radio Express FM (radioexpressfm.com), 23 juin 2014.

par les armes une partie du territoire tunisien.¹² Cette tendance risquerait de gagner en importance, du moins sur le plan idéologique, si un durcissement de l'approche sécuritaire s'accompagnait de représailles violentes, et si la situation régionale se dégradait davantage.¹³

A l'échelle nationale, il existe un risque réel de voir des éléments isolés s'orienter vers la violence individuelle ou se rallier à la tendance pro-EI suite à la quasi-éradication d'Ansar Charia du pays, aux « rafles au sein des mosquées », selon l'expression d'un militant d'une association islamique,¹⁴ et aux nombreuses arrestations et interrogatoires musclés de proches du mouvement. A l'échelle régionale et internationale, à mesure que les victoires jihadistes s'accumulent dans la région, l'islamisme radical et son eschatologie continuent de fasciner nombre de jeunes Tunisiens, parmi lesquels plusieurs milliers combattent déjà au côté des milices islamistes en Libye et au sein de l'EI en Irak et en Syrie.¹⁵

Ce contexte rend difficile l'arrêt ou le ralentissement de la spirale répression/radicalisation. De surcroît, avec le recul, la démarche inverse de dialogue et d'intégration qu'An-Nahda a conduite avec la mouvance salafiste pendant l'année 2012 et durant la première moitié de 2013, a majoritairement échoué. Cette démarche comprenait notamment la légalisation de partis politiques islamistes plus radicaux mais pacifiques, comme le Hizb-ut-Tahrir ; des discussions sur le bien-fondé du gradualisme islamiste (ne pas tenter d'imposer la Charia immédiatement mais éduquer la population pour qu'à terme, celle-ci demande son application) ; le refus de la violence et la tolérance à l'égard des prêches même virulents ; et le travail associatif et caritatif complémentaire entre partisans d'An-Nahda et salafistes quiétistes voire jihadistes.¹⁶

Malgré ces mesures et les espaces de paroles octroyés, la mouvance salafiste-jihadiste a continué de menacer les autorités. De plus, se contredisant, An-Nahda a cautionné le durcissement sécuritaire à leur encontre après l'interdiction du congrès d'Ansar Charia à Kairouan en mai 2013 et, les prenant à contre-pied, a contribué à élaborer une constitution démocratique consacrant la liberté de conscience et omettant toute mention de la loi islamique. Si An-Nahda remporte une majorité relative à l'issue des prochaines élections législatives d'Octobre 2014 et tente de rectifier le tir avec les salafistes en renouvelant sa politique de dialogue et d'intégration, les franges de la population les plus réceptives au discours anti-islamiste risqueraient de percevoir cette politique d'apaisement comme de la connivence coupable. Cette approche renforcerait dangereusement la polarisation islamiste/anti-islamiste dans un contexte où violences économiques, sociales et politiques semblent s'imbriquer.

¹² Entretien de Crisis Group, ex-sympathisant d'Ansar Charia, Tunis, septembre 2014.

¹³ Voir le rapport de Crisis Group, *Tunisie : violences et défi salafiste*, op. cit.

¹⁴ Entretien de Crisis Group, militant d'une association islamique, Tunis, août 2014.

¹⁵ Selon les sources, il y aurait entre plusieurs centaines et plusieurs milliers de combattants tunisiens dans le camp des milices dites « révolutionnaires » libyennes. Entretiens de Crisis Group, journaliste d'investigation, sympathisant jihadiste, commandant au sein l'armée de l'air libyenne, Tunis, juin-août 2014.

¹⁶ Voir le rapport de Crisis Group, *Tunisie : violences et défi salafiste*, op. cit. Entretien de Crisis Group, sympathisants et anciens sympathisants d'Ansar Charia, spécialiste du jihadisme, Tunis, Kairouan, 2012-2014.

B. Montée du sentiment d'insécurité

Depuis le départ du parti islamiste An-Nahda de l'exécutif et l'entrée de Mehdi Jomaa en tant que chef du gouvernement début 2014, les attaques contre les forces de sécurité dans les zones frontalières se sont banalisées.¹⁷ Ces attaques ont cessé d'aggraver la défiance d'une frange de la population à l'égard du gouvernement comme durant la crise politique de 2013. Cependant, dans un contexte régional où les Etats semblent se morceler ou se recroqueviller sur leur centre, elles sèment le doute sur la capacité des institutions sécuritaires à protéger le pays et ses limites territoriales.

Alors que les milices jihadistes en Libye et l'Etat islamique en Syrie et en Irak cumulent les victoires et que la Tunisie entre dans la course électorale, la diffusion du sentiment d'insécurité renforce le pouvoir de nuisance des bandes armées, politise à outrance la question sécuritaire et conduit l'exécutif à développer un discours antiterroriste intransigeant. Cette situation conduit de plus en plus de citoyens tunisiens à considérer les échecs des forces de sécurité comme injustifiables tandis que le gouvernement et la plupart des partis politiques sécularistes mettent l'accent sur l'impératif de lutte contre le terrorisme. Dans le même temps, les affrontements et les morts se multiplient dans les zones frontalières,¹⁸ et certains accusent l'armée de « négligence et d'amateurisme ».¹⁹

Ce discours de tolérance zéro vis-à-vis du terrorisme installe une atmosphère du tout-ou-rien : pour nombre de Tunisiens, puisque l'antiterrorisme est une priorité nationale, aucune défaite n'est tolérable. Bien que les attaques contre les forces de sécurité soient devenues banales dans l'Ouest frontalier, ne créant plus d'ondes de

¹⁷ Le 16 février, une embuscade contre la garde nationale à Ouled Manaa, près de Jendouba dans le Nord-Ouest, tue quatre agents et en blesse trois. Le 23 mai, un véhicule de l'armée saute sur une mine près du Mont Chaambi lors d'une opération de ratissage. Un militaire décède et cinq soldats sont blessés. Dans la nuit du 27 au 28 mai, le domicile familial du ministre de l'Intérieur situé dans un quartier populaire de Kasserine (Ouest) est pris pour cible par une trentaine de jihadistes. Ceux-ci tuent les quatre policiers municipaux chargés de la garde de la maison puis paradent près d'une heure dans le secteur sans qu'aucune force de sécurité n'intervienne. Le 2 juillet, une mine explose près du Kef dans le Nord-Ouest, dans une région montagneuse (Jebel Ouergha) au passage d'un véhicule militaire participant à une opération de ratissage, et tue les quatre occupants (policiers et soldats). Le soir du 16 juillet, la défense nationale est victime de la plus grande attaque depuis le début des années 1960. Deux campements mobiles de l'armée à quelques kilomètres de la frontière algérienne sont pris pour cible de manière simultanée par deux groupes d'une trentaine de jihadistes. Ceux-ci utilisent des mitrailleuses et des lance-roquettes de type RPG qui tuent quatorze soldats et en blessent vingt. L'attaque a lieu le dix-neuvième jour du Ramadan, comme l'embuscade du 29 juillet 2013 près du parc naturel de Chaambi, laquelle avait fait neuf victimes parmi l'armée. Le 26 juillet, toujours dans le Nord-Ouest, près de la frontière algérienne, à Jebel Ouergha, une nouvelle embuscade contre deux véhicules de l'armée tue deux soldats et un jeune adolescent civil. Le 29 juillet, un hélicoptère de l'armée essuie des tirs au cours d'un affrontement avec des jihadistes présumés stationnés dans le Jebel Sammama près de Kasserine. Le 2 août, un poste avancé de l'armée est attaqué à Sbeitla, tuant un soldat. Le 16 août, deux militaires sont blessés à la suite de l'explosion d'une mine à Henchir Ettala près du mont Chaambi. Entretiens de Crisis Group, journalistes d'investigation, habitants des zones frontalières, Tunis, mai-août 2013. Voir également, Walid Mejri, « Terrorisme en Tunisie : Carte interactive des événements après le 14 janvier », Inkyfada.com, dernière mise à jour le 29 juillet 2014.

¹⁸ Entretiens de Crisis Group, habitants de Tunis et de Sfax, Tunis, juin-août 2014.

¹⁹ Entretien de Crisis Group, cadre de moyen rang de l'administration, Tunis, août 2014. Voir également, Sami Ghorbal, « Armée tunisienne : la grande désillusion », *Jeune Afrique*, 2 septembre 2014.

choc politique comme durant la seconde moitié de 2013,²⁰ chaque revers, même minime, approfondit la crise de confiance entre une partie importante de l'élite du pays (politique, médiatique, économique et sociale) et l'institution sécuritaire. Le gouvernement entre dans une fuite en avant antiterroriste en tentant de résorber le problème. Cette situation pourrait élargir la portée politique de futures attaques terroristes. Plus particulièrement, cela pourrait porter atteinte aux libertés publiques, contrevenant à la Constitution la plus libérale du monde arabe, promulguée en février 2014.²¹

Sur le plan militaire, forces de sécurité et petites brigades islamistes jouent plutôt au chat et à la souris. Les avancées sur le terrain des premières et les déclarations triomphantes du gouvernement se soldent souvent par des mesures de rétorsion des secondes.²² Se cantonnant à une explication purement technique, les officiers de l'armée et leurs soldats déplorent parfois, malgré les avancées qu'ils estiment importantes sur le terrain, un certain nombre de faiblesses au sein du corps militaire. Certains regrettent le manque de professionnalisme de leur institution, son inadaptation à la guerre asymétrique, l'absence d'instructions claires de la part de leurs supérieurs, ou le non-respect des procédures élémentaires de combat. Ces problèmes de formation et de tactique seraient corrigibles à court et moyen terme.²³ De même, certains experts sécuritaires défendent le projet de création d'une agence de renseignement placée sous le commandement unifié des ministères de la Défense et de l'Intérieur, laquelle permettrait d'améliorer le renseignement humain et les capacités de réaction militaire dans les zones limitrophes.²⁴

²⁰ Voir le rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord de Crisis Group N°148, *La Tunisie des frontières : jihad et contrebande*, 28 novembre 2013.

²¹ Entretiens de Crisis Group, responsables d'organisations de défense des droits de l'homme nationales et internationales, Tunis, juin-août 2014.

²² Le 4 février 2014, deux jours avant le premier anniversaire de l'assassinat de l'opposant de gauche Chokri Belaïd, les forces de sécurité donnent l'assaut sur une habitation de la banlieue nord de Tunis (Raoued). Celles-ci éliminent sept jihadistes dont Kamel Ghadghari, membre de l'aile militaire d'Ansar Charia Tunisie, d'après le ministère de l'Intérieur, présumé impliqué dans le meurtre de Chokri Belaïd et les attaques contre l'armée au Mont Chaambi en juillet 2013. Quelques jours avant l'attaque contre le domicile du ministre de l'Intérieur, Lotfi Ben Jeddou, le 27 mai, les autorités avaient annoncé le démantèlement d'un complot terroriste. Le 20 juillet, le chef du gouvernement déclare publiquement que les mosquées sous contrôle jihadiste, ainsi que les médias qui publient des messages de « groupes islamistes extrémistes », seront fermés. Plusieurs centaines de présumés terroristes ou individus ravitaillant des bandes jihadistes sont interpellés. Cela n'empêche pas, le 26 juillet, soit moins d'une semaine plus tard, une nouvelle embuscade contre l'armée près de la frontière algérienne. De même, quelques jours avant l'attaque du 16 juillet, le ministère de l'Intérieur avait resserré les contrôles de police et procédé à des centaines d'arrestations dans les régions frontalières. Les forces de sécurité algériennes avaient également bloqué une soixantaine de points de passages illégaux entre les deux pays. Entretiens de Crisis Group, ancien militaire, experts en sécurité, Tunis, juin-août 2014. Voir également, « Jomaa : L'attentat de Kasserine est une réponse à l'opération antiterroriste de Médenine », Business News (businessnews.tn), 28 mai 2014.

²³ Entretiens de Crisis Group, membres des forces de sécurité, Tunis, août 2014.

²⁴ Cette agence de renseignement, équivalent tunisien du Federal Bureau of Investigation (FBI) américain et de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) française, regrouperait les services de renseignement et les forces d'intervention de la Défense et de l'Intérieur. Cela permettrait d'améliorer la circulation et le traitement des données, de même que la réactivité opérationnelle. Le commandement unifié renforcerait la coopération entre la police et la garde nationale, dépendantes du ministère de l'Intérieur, et l'armée, de la Défense. Les informations sensibles seraient en effet de plus en plus compartimentées et la coopération loin d'être optimale. Ceci était déjà le cas sous l'ancien régime et se serait accentué après le soulèvement de 2010-2011. Entretiens de Crisis

De son côté, le ministère de l'Intérieur, relayé par la plupart des médias, politise la question terroriste. Au lieu de contribuer à réduire efficacement ces violences frontalières, ce type de discours renforce plutôt le sentiment d'insécurité ambiant en encourageant indirectement le retour de la polarisation de la question de l'islam politique et en alimentant la peur d'une éventuelle restriction des libertés publiques au nom de la sûreté de l'Etat.

Ainsi, le ministère de l'Intérieur ne cesse de rappeler que services de renseignements et forces de sécurité démantèlent de manière régulière des complots terroristes visant les intérêts vitaux du pays et non les zones frontalières où les conflits sont devenus coutumiers et donc moins terrifiants – attaques sur des usines de produits chimiques, ponts, centres commerciaux, installations touristiques – et empêchent des assassinats politiques.²⁵

Parallèlement, plusieurs médias expliquent que dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, critiquer les forces de l'ordre au nom des droits de l'homme revient à prôner l'indulgence envers les jihadistes armés.²⁶ Le gouvernement, s'appuyant sur le danger terroriste, certes bien réel mais en majorité mis en scène de manière spectaculaire, applique, souvent sans ménagement, une batterie de mesures sécuritaires.²⁷

Le lendemain de l'attaque la plus meurtrière contre l'institution militaire, au soir du 16 juillet 2014, les autorités ont créé une cellule de crise présidée par le chef du gouvernement, se superposant en partie au Conseil national de sécurité de la présidence de la République. Cette cellule, au départ chargée des relations avec les médias, s'est transformée en une sorte de commission ministérielle restreinte. Elle réunit de manière hebdomadaire et selon l'ordre du jour ministres de l'Intérieur, des Affaires étrangères et de la Défense, conseillers médiatiques du cabinet présidentiel, porte-paroles et officiers de la sécurité.

Elle a notamment facilité la coordination de l'armée, de la garde nationale et de la police sur le terrain en unifiant les commandements locaux sous l'autorité des militaires. Mais elle a également pris une série de décisions parfois contestées : gel des activités de 157 associations caritatives et religieuses suspectées de financer la mouvance salafiste ; fermeture de médias tels que la radio islamique Nour et la chaîne télévisée al-Insan ; appréhension de 21 jeunes Tunisiens pour publications faisant l'apologie du terrorisme sur Facebook. Elle a appelé à la censure des sites internet jihadistes et décidé de convoquer une partie des réservistes de l'armée afin d'assurer la sécurité des futurs scrutins.²⁸ Enfin, depuis mi-juillet, les forces de l'ordre auraient interpellé plus de 1 000 personnes, dont nombre sont originaires des petits groupe-

Group, experts sécuritaires, membres des forces de sécurité, Tunis, 2013-2014. Voir également le rapport de Crisis Group, *La Tunisie des frontières : jihad et contrebande*, op. cit.

²⁵ Ce fut le cas en mai et août 2014. Voir « Une attaque terroriste visant des personnalités et des établissements économiques et touristiques avortée », Tunisia Daily (tunisiadaily.com), 25 mai 2014. Voir également, « Le ministère de l'Intérieur annonce avoir déjoué un vaste plan terroriste », Agence Tunis Afrique Presse, 8 août 2014.

²⁶ Voir par exemple, Samira Dami, « Evitons le piège de l'indulgence à l'égard des terroristes », *La Presse Magazine*, 31 août 2014.

²⁷ Voir également, « Conseil ministériel : une batterie de mesures touchant la sécurité, l'économie et les élections », Business News, 27 août 2014.

²⁸ Voir « Tunisie : vers la convocation de l'armée de réserve pour sécuriser les prochaines élections », Agence Tunis Afrique Presse, 9 août 2014. L'interdiction des 157 associations a notamment soulevé les critiques d'organisations de droits de l'homme nationales et internationales. Voir « Tunisie : suspension arbitraire d'activités pour de nombreuses associations », Human Rights Watch, 13 août 2014.

ments de villages près de la frontière algérienne, soupçonnées de ravitailler en vivres les groupes armés.²⁹

Cependant, malgré ces mesures, le sentiment d'insécurité se diffuse au sein de la société jusqu'aux élites politiques.³⁰ Cette réaction émotive conduit notamment des dirigeants de partis et d'associations à exagérer les retombées politiques de nouvelles attaques terroristes. Celles-ci d'après eux mettraient en danger le processus électoral. Un seul attentat touchant des cibles civiles ou visant les poumons économiques du pays suffirait, selon eux, à légitimer l'état d'exception permanent, voire le report ou l'arrêt des élections.³¹

L'idée qu'un grain de sable puisse enrayer la mécanique pourtant bien huilée de la transition est répandue, y compris chez les responsables d'associations et de formations politiques les plus optimistes – notamment ceux impliqués directement dans les initiatives de dialogue entre partis ou dans l'organisation des prochains scrutins.³² Comme l'analyse un militant associatif, « si nombre de Tunisiens sont convaincus qu'une attaque de ce type aurait les moyens de compromettre la transition, les terroristes doivent l'être également ! Ceci risque de les encourager à passer à l'acte ». ³³ Le président de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE2) constate, quant à lui, qu'« il y a eu des opérations de déstabilisation. Beaucoup d'Etats ne veulent pas que les élections réussissent ». ³⁴

Certains considèrent ainsi que le climat d'inquiétude actuel contribuerait à renforcer les conséquences politiques d'une action terroriste d'ampleur. Une nouvelle crise politique, soutenue en sous-main par des puissances régionales qui projettent leurs rivalités en Tunisie, affecterait le pays de manière durable.³⁵

III. Frontières ouest : entre jihadisme et crime organisé

A rebours du discours anti-terroriste qui se focalise sur l'idéologie présumée des terroristes, plusieurs experts sécuritaires, responsables politiques et habitants des régions frontalières expliquent que certains affrontements armés entre cellules jihadistes et forces de sécurité en 2013-2014 seraient motivés par des considérations d'ordre économique et impliqueraient les réseaux du grand banditisme.³⁶ Comme le craignait Crisis Group en novembre 2013, les violences liées à l'économie souterraine, notam-

²⁹ Entretiens de Crisis Group, militaire à la retraite, responsables associatifs, Tunis, août 2014.

³⁰ Le président d'un parti séculariste déclare ainsi : « Une seule attaque sur un site touristique et nous sommes perdus ! ». Un responsable d'une formation de l'ex-alliance gouvernementale craint, quant à lui, de nouveaux assassinats politiques. Ceux-ci pourraient « tout faire basculer ! », s'alarme-t-il. Entretiens de Crisis Group, responsables de partis politiques, Tunis, juin-août 2014.

³¹ Des élections législatives et présidentielle sont prévues respectivement les 26 octobre, 23 novembre et 28 décembre 2014.

³² Entretiens de Crisis Group, responsables associatifs et politiques, Tunis, juillet-septembre 2014.

³³ Entretien de Crisis Group, militant associatif, Tunis, août 2014.

³⁴ « Chafik Sarsar : Certains Etats ne veulent pas que les élections réussissent en Tunisie », Business News, 30 août 2014.

³⁵ Entretiens de Crisis Group, responsables associatifs et politiques, Tunis, juillet-septembre 2014.

³⁶ Entretiens de Crisis Group, conseillers et ex-conseillers de la présidence de la République et du premier ministère, membres des forces de sécurité, cadres politiques proches de l'ancienne Troïka ou anti-islamistes, experts sécuritaires, opérateurs économiques et habitants des zones frontalières libyennes et algériennes, Tunis, juin-août 2014.

ment d'armes et de drogue, et celles s'inscrivant dans une stratégie islamiste radicale sont de plus en plus indissociables.³⁷

Les groupuscules stationnés dans les zones montagneuses frontalières seraient tout autant composés d'individus armés sécurisant le transport de produits dangereux en partenariat avec certains réseaux de contrebande que de militants jihadistes décidés à affaiblir l'institution sécuritaire par l'action violente, tout en profitant de la manne financière ouverte par ce commerce illégal ainsi que sa protection.

Ces groupes mixtes commenceraient à se professionnaliser : corruption de membres des forces de sécurité, embauche de jeunes plus ou moins proches des milieux de la petite délinquance pour régler les comptes avec des concurrents ou lancer l'assaut contre des militaires et gardes nationaux compromettant le trafic, recours aux populations déshéritées des habitations juxtant les massifs montagneux (Jebel Chaambi, Jebel Semama, Jebel Salloum) pour le ravitaillement en denrées alimentaires.³⁸

Certains résidents de l'Ouest attestent que des jihadistes armés contrôlent désormais de nombreux espaces limitrophes escarpés qui relient la Tunisie à l'Algérie – en dehors des postes frontaliers et des positions contrôlées par les forces de sécurité – sur les 300 kilomètres de la section montagneuse et forestière de la frontière algérienne de Tabarka à Kasserine. La plupart des marchandises de contrebande de haute valeur ajoutée ne pourrait traverser ces territoires sans leur accord. Les trafiquants seraient contraints de ravitailler en vivres ces groupes armés voire de leur verser une taxe de passage.³⁹

Des habitants des frontières affirment que les « terroristes » attaquent l'armée et la garde nationale afin de provoquer un afflux de forces sécuritaires dans la zone visée. Le vide créé libérerait ainsi des pistes de contrebande transfrontalières par lesquels des contrebandiers appartenant parfois aux mêmes clans tribaux que les jihadistes achemineraient des marchandises « dangereuses » : résine de cannabis, dans le sens Maroc-Algérie-Tunisie-Libye ;⁴⁰ Libye-Tunisie-Algérie pour le matériel militaire ; Algérie-Tunisie pour les fusils de chasse destinés à l'autodéfense.⁴¹ D'après un ancien officier de l'armée, la finalité principale de certaines des actions violentes qualifiées de terroristes par les médias consisterait tout simplement à sécuriser le transport de ces produits de valeur :

³⁷ Voir le rapport de Crisis Group, *La Tunisie des frontières : jihad et contrebande*, op. cit.

³⁸ Entretien de Crisis Group, habitants de Kasserine et de Sakit Sidi Youssef, ancien militaire, Tunis, juin-août 2014.

³⁹ Entretiens de Crisis Group, résidents de l'Ouest du pays, Tunis, juillet-octobre 2014.

⁴⁰ En décembre 2013, le Premier ministre algérien avait déclaré que des groupes terroristes stationnés en Tunisie se finançaient avec l'argent de la drogue. Voir Malik Tahir, « Rencontre Jomaa-Sellal à Tébessa pour mieux combattre "le terrorisme, le crime organisé et la contrebande" », Al Huffington Post (huffpostmaghreb.com), 22 juillet 2014.

⁴¹ Une personne originaire d'un petit village du Nord-Ouest émet l'hypothèse que certains engins explosifs improvisés auraient été enfouis au milieu de pistes afin que seules les personnes qui ont commis ce forfait puissent emprunter ces routes à des fins de trafic. Entretien de Crisis Group, habitants des zones limitrophes tuniso-algériennes, Tunis, juin 2014. Un sociologue tunisien allant dans le sens des dires de plusieurs habitants du Sud-Est du pays, établit même un lien entre l'augmentation des affrontements à la frontière algérienne et la réorientation des filières de trafic de combustible en direction de la Libye. Celle-ci connaît en effet une pénurie de carburant à la suite de l'aggravation du conflit armé entre milices depuis juillet 2014. Elle importe désormais de l'essence de contrebande algérienne qui transite par la Tunisie, d'où la lutte violente pour le contrôle et la sécurisation de pistes transfrontalières tuniso-algériennes. Entretien de Crisis Group, sociologue tunisien, habitants de Médenine et de Zarsis, Tunis, juin-août 2014.

Lorsqu'il s'agit de marchandises comme des biens alimentaires ou de l'essence de contrebande subventionnés, les trafiquants les défendent en recourant à des guetteurs munis de bâtons. Lorsque le prix des articles est élevé et que ceux-ci sont donc plus risqués à transporter, leurs complices sont capables de forcer des barrages de police. Enfin, lorsqu'ils transfèrent des armes et de la drogue, ils vont jusqu'à utiliser leur arsenal et louer des « terroristes » pour sécuriser les routes.⁴²

Parmi les dirigeants politiques, le constat est plutôt similaire quelles que soient les orientations idéologiques : le terrorisme serait l'arbre qui cache la forêt du grand banditisme. Des personnes proches de l'ex-Troïka comme cet ancien conseiller de la présidence de la République déclarent que l'« instrumentalisation des jihadistes par des groupes mafieux est déjà en cours et va se renforcer ».⁴³ D'autres, comme un responsable du parti dissous du président Ben Ali, précisent que certaines attaques jihadistes contre les forces de sécurité sont coordonnées par de grands trafiquants n'entretenant aucune affinité avec l'islamisme radical.⁴⁴

Violences jihadistes et violences du crime organisé semblent donc de plus en plus reliées. Si le nombre de militants armés retranchés dans les zones montagneuses et forestières de l'Ouest paraît à peine dépasser la centaine,⁴⁵ les candidats aux trafics lucratifs et aux actions brutales qui les accompagnent se chiffrent, eux, en dizaines de milliers aux frontières et dans les espaces périurbains des grandes villes. Le risque est donc que les réseaux de contrebande et les groupuscules jihadistes armés tissent une alliance durable, formant ainsi une seule et même entité belliqueuse.

Le gouvernement devrait se garder de criminaliser l'ensemble du commerce informel transfrontalier, véritable soupape de sécurité qui maintient la paix sociale dans les régions délaissées par les pouvoirs publics (option défendue par certains hauts fonctionnaires)⁴⁶ ou d'attaquer de manière frontale les intérêts des grands cartels claniques et affairistes. Dans un contexte économique et sécuritaire fragile, en raison notamment de l'aggravation de la crise libyenne, il devrait prévoir une riposte équilibrée destinée à ramener dans le giron de l'Etat les habitants des espaces limitrophes tentés par l'activité rémunératrice au sein des bandes armées.

IV. Frontière sud-est : la dimension tunisienne du conflit libyen

L'échec du processus politique en Libye et la porosité de la frontière tuniso-libyenne suscitent de nombreuses craintes. Des jihadistes tunisiens sont en mesure de se replier, de s'entraîner et de se réorganiser aux côtés de leurs alliés idéologiques, qui opèrent en toute impunité dans certaines régions libyennes. Abou Iyadh, le chef d'Ansar

⁴² Entretien de Crisis Group, ancien militaire, Tunis, août 2014.

⁴³ Entretien de Crisis Group, ex-conseiller de la présidence de la République, Tunis, août 2014. La Troïka est une alliance gouvernementale qui a dirigé l'exécutif de décembre 2011 à février 2014. Elle était composée d'An-Nahda, d'Ettakatol, la formation de Mustapha Ben Jaafar, le président de l'Assemblée nationale constituante (ANC), et du Congrès pour la République (CPR), le parti du président Moncef Marzouki.

⁴⁴ Entretien de Crisis Group, ex-responsable du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD), experts sécuritaires, Tunis, août 2014.

⁴⁵ Entretiens de Crisis Group, experts sécuritaires, août 2014.

⁴⁶ Entretiens de Crisis Group, fonctionnaires de haut rang, juin-août 2014.

Charia Tunisie, se déplacerait librement à Derna (ville portuaire de l'Est libyen).⁴⁷ Plusieurs centaines voire des milliers de sympathisants et militants de cette organisation auraient quitté la Tunisie pour se réfugier dans ce territoire et combattre aux côtés de certaines milices islamistes. Depuis la Libye, les allers-retours des fronts moyen-orientaux, notamment par la Turquie, seraient aisés.⁴⁸ De même, probable future passerelle du trafic de drogue à l'échelle mondiale,⁴⁹ la Libye entretient de solides liens économiques et humains avec la Tunisie, pour le meilleur et pour le pire.

Le commerce formel avec cet important voisin représente près du tiers du produit intérieur brut (PIB) tunisien. Le négoce informel, quant à lui, fait vivre une grande partie des habitants des régions frontalières sud-est.⁵⁰ La présence de Libyens en Tunisie est importante et pourrait poser des problèmes d'ordre sécuritaire. Depuis la chute de Kadhafi, plus de 600 000 y résident de manière permanente, dont plusieurs dizaines de milliers de hauts fonctionnaires de l'ancien régime.⁵¹ La situation économique de nombre de familles originaires de Libye est en train de se détériorer et des jeunes célibataires commencent à verser dans la délinquance et s'adonner à des activités traditionnellement dévolues aux réseaux de type mafieux, tel que le proxénétisme.⁵²

De plus, si comme l'affirment des responsables du Croissant rouge tunisien,⁵³ le flux de migrants traversant la frontière est pour l'instant sous contrôle, une dégradation du contexte humanitaire et sécuritaire n'est pas à exclure. Ainsi, le 31 juillet 2014, le ministre des Affaires étrangères avait déclaré que la situation économique de la Tunisie ne permettait pas de supporter l'afflux de centaines de milliers de réfugiés de Libye et que si l'intérêt national l'exigeait, le pays était prêt à fermer ses frontières.⁵⁴

Une telle fermeture engendrerait, selon sa durée et son étanchéité, une crise sociale dans le Sud tunisien qui pourrait s'exprimer sous forme de violence jihadiste. Les idéologies prônant la lutte armée y sont, en effet, largement diffusées. La ville-comptoir de Ben Guerdane est, par exemple, un lieu de recrutement historique de combattants pour les causes de libération nationale, arabistes et islamistes.⁵⁵ Paradoxalement, ces

⁴⁷ Entretiens de Crisis Group, journalistes d'investigation, spécialistes de la Libye et du jihadisme, Tunis, mars-août 2014.

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ Voir le rapport de Crisis Group, *La Tunisie des frontières : jihad et contrebande*, op. cit.

⁵⁰ Voir « Situation brief: The Libya conflict and its impact on Egypt and Tunisia », UN Economic and Social Commission for Western Asia (ESCWA), New York, 12 août 2014.

⁵¹ Le Croissant rouge tunisien évoque un chiffre compris entre 1 million et 1,5 million. Les estimations les plus réalistes d'experts tunisiens se déplaçant de manière régulière en Libye et entretenant des liens suivis avec la diaspora libyenne en Tunisie évoquent entre 300 000 et 1 million. Entretiens de Crisis Group, responsable au sein du Croissant rouge tunisien, spécialistes de la Libye, Tunis, juin-août 2014. Le Croissant rouge tunisien est une association caritative active aux postes frontaliers de Ben Guerdane-Ras Jdir et de Dhehiba-Wazen.

⁵² Entretiens de Crisis Group, libyen résidant à Tunis, habitants de Tunis, Tunis, juin-août 2014. Plusieurs Libyens résidants à Tunis disent se sentir discriminés par les Tunisiens, phénomène absent en 2011. Entretiens de Crisis Group, Libyens résidants à Tunis, Tunis, septembre-octobre 2014.

⁵³ Plus de 180 000 individus auraient traversé les frontières depuis mai 2014. La plupart seraient de nationalité égyptienne et auraient été rapatriés. 3 000 personnes par jour passeraient par les postes-frontières de Ben Guerdane et de Dhehiba, contre plus de 20 000 en 2011. Entretiens de Crisis Group, responsables au sein du Croissant rouge tunisien, Tunis, août 2014.

⁵⁴ Voir « Mongi Hamdi : La Tunisie s'apprête à fermer ses frontières avec la Libye », Agence Tunis Afrique Presse, 30 juillet 2014.

⁵⁵ Voir le rapport de Crisis Group, *La Tunisie des frontières : jihad et contrebande*, op. cit.

régions n'ont pas encore enregistré de raids meurtriers contre l'institution sécuritaire, ce qui pourrait changer si le contexte social se dégradait sérieusement.

Par ailleurs, l'alternance rapide des milices tribales qui contrôlent les postes frontières et les routes de contrebande côté libyen – étant donné le changement fréquent des rapports de forces entre groupes armés – favorise, côté tunisien, le développement d'un trafic anarchique conduit par de nouveaux circuits affairistes plus opportunistes sur le plan des alliances. Ces réseaux contestent le monopole historique du cartel de la tribu des Touazine de Ben Guerdane. Ce faisant, ils affaiblissent sa capacité – ainsi que sa volonté – de signaler aux autorités le passage de jihadistes et de produits dangereux.⁵⁶

Enfin, si le flux tuniso-libyen de drogue et d'armes à feu est sans commune mesure avec celui qui traverse la Libye, il est régulier, si bien que les petites quantités atteignant le territoire tunisien finissent par s'accumuler.⁵⁷ De même, dans un contexte où les cartels tribaux traditionnels s'affaiblissent aux frontières sud et où le jihadisme et contrebande se mélangent, l'éventuel retour du front syrien et irakien de militants tunisiens de base ou cadres⁵⁸ de l'Etat islamique – notamment si des conflits éclatent au sein de l'EI ou si celui-ci perd du terrain – via la Libye,⁵⁹ pourrait grossir les rangs des groupes mixtes trafiquants et jihadistes. Ce scénario serait d'autant plus probable si la situation sociale se détériorait davantage dans les régions frontalières et que le Sud-Est tunisien devenait le point de ravitaillement privilégié des milices en mouvement dans la Tripolitaine.

L'idée que l'avenir du pays dépend désormais de l'issue du conflit armé entre islamistes sunnites et anti-islamistes sunnites en Syrie et en Irak, mais surtout en Libye, se répand.⁶⁰ Avant la prise de la troisième base militaire de Benghazi (la base n°21) et de son arsenal par le conseil de la Choura des révolutionnaires de cette ville, le 30 juillet 2014, plusieurs médias envisageaient le scénario de l'entrée massive de jihadistes libyens en Tunisie fuyant les offensives répétées du général Khalifa Haftar. Depuis, des experts affirment, non sans exagération, que l'avancée victorieuse des milices islamistes en Tunisie et en Algérie est inexorable à moyen terme.⁶¹

Cette peur, pour l'heure peu fondée, étant donné le caractère actuellement hétérogène – islamistes plus ou moins radicaux et divers anti-kadhafistes et anti-Haftar – de la coalition de l'Aube libyenne (Fajr Libya), montre que la Tunisie est une caisse de résonance des conflits régionaux. De manière générale, les craintes parfois irrationnelles qui ont pour effet positif de renforcer la valeur du compromis et du dia-

⁵⁶ Voir Moncef Kartas, « On the Edge ? Trafficking and Insecurity at the Tunisian-Libyan Border », Small Arms Survey, décembre 2013. Voir également le rapport de Crisis Group, *La Tunisie des frontières : jihad et contrebande*, op. cit.

⁵⁷ Entretien de Crisis Group, spécialiste de circulation d'armes légères, Tunis, juin 2014.

⁵⁸ Entretiens de Crisis Group, responsable au sein d'un parti de l'ex-Troïka, Tunis, juin 2014.

⁵⁹ Entretiens de Crisis Group, habitants des zones frontalières tuniso-libyennes, Tunis, juillet-août 2014.

⁶⁰ Entretiens de Crisis Group, habitants de Tunis et de Sfax, Tunis, juin-août 2014.

⁶¹ Voir Imed Bahri, « Tunisie-Libye : Les barbares à nos frontières sud », Kapitalis, 3 septembre 2014. Voir également « Si Zanten tombe aux mains des milices, la Tunisie aura des frontières avec Daech [acronyme arabe de l'ex-Etat islamique en Irak et au Levant, EIIL, aujourd'hui appelé Etat islamique] », DirectInfo, 30 juillet 2014. La percée de cette organisation armée inquiète la majorité des citoyens, qui y voient le signe de la progression inéluctable de l'islamisme radical. Entretiens de Crisis Group, habitants de Tunis, juillet-octobre 2014.

logue peuvent également nourrir la polarisation idéologique, à l'approche des élections législatives et présidentielle.⁶²

Dirigeants islamistes et sécularistes semblent chacun engagés dans une démarche pacifique et existentielle consistant à rechercher l'immunité que procurerait un score électoral confortable tout en déclarant s'accepter mutuellement, de peur que l'un d'entre eux n'ouvre les hostilités.⁶³ Cependant, les enjeux internes conciliables sont souvent éclipsés par des discours idéologiques les internationalisant, et les opposant de manière diamétrale :

- ❑ Turquie, Qatar, milices dites « révolutionnaires » de l'Aube libyenne et le gouvernement de Tripoli dans le camp de l'ex-Troïka ;⁶⁴
- ❑ Egypte, Emirats arabes unis, Arabie Saoudite, l'ancien général libyen Khalifa Haftar et le gouvernement de Tobrouk dans celui des destouriens ;⁶⁵
- ❑ l'Algérie, en mesure de faire pencher la balance, ménageant les deux par pragmatisme.⁶⁶

Nombre de militants islamistes et destouriens considèrent ainsi que l'équilibre des forces post-électoral dépendra de l'issue des affrontements armés en Libye, c'est-à-dire de la victoire inéluctable de « l'Opération dignité » du général Haftar ou des milices dites « révolutionnaires » de l'Aube libyenne. Selon eux, les principales formations politiques tunisiennes entretiendraient, outre de fortes affinités idéologiques, d'étroits rapports économiques et diplomatiques avec les parties prenantes du conflit.⁶⁷ Les liens entre, d'un côté, destouriens et Libyens pro-Haftar, et, de l'autre, An-Nahda et la coalition de l'Aube libyenne seraient nombreux.⁶⁸ Les attaches politiques et les intérêts économiques entre les deux pays seraient ainsi en mesure de détériorer les relations assez courtoises entre organisations politiques tunisiennes.

Vu cette conjoncture, se demande un militant de l'ex-Troïka, comment imaginer un futur gouvernement d'union nationale ou d'indépendants, voire un partage du pouvoir pacifique en coulisses, alors que dans le contexte d'une polarisation régionale extrême, « tout pousse islamistes et anti-islamistes à asseoir leur hégémonie sur

⁶² Voir le briefing Moyen-Orient/Afrique du Nord de Crisis Group N°37, *L'exception tunisienne : succès et limites du consensus*, 5 juin 2014.

⁶³ Entretiens de Crisis Group, dirigeants politiques, Tunis, avril-août 2014.

⁶⁴ Sur la Troïka, voir la note de bas de page n°43.

⁶⁵ Les destouriens du nom du parti de l'indépendance (le Néo-Destour) appartiennent au courant associé à l'ancien régime par les islamistes. Celui-ci se pose en porte-drapeau du sécularisme et de la modernité dans la lignée de Bourguiba, premier président de la République tunisienne (1959-1987) et dans une moindre mesure de Ben Ali (1987-2011). Ils regroupent des partis comme Nida Tounes (l'Appel de Tunisie) dirigé par Beji Caid Essebsi, l'Initiative présidée par Kamel Morjane et le mouvement destourien chapeauté par Ahmed Karoui, tous trois anciens ministres de Bourguiba ou de Ben Ali.

⁶⁶ Entretiens de Crisis Group, militants et sympathisants destouriens et de l'ex-Troïka, Tunis, février-août 2014. Voir également, Monia Mahjoub, « Pourquoi Bouteflika reçoit-il l'islamiste tunisien Ghannouchi », Mondafrique (mondafrique.com), 31 août 2014.

⁶⁷ Des proches de Nida Tounes expliquent par exemple qu'An-Nahda et des hommes d'affaires pro-islamistes entretiennent des liens suivis avec Abdelhakim Belhaj, ancien gouverneur militaire de Tripoli après la chute de Kadhafi et islamiste influent en Libye. Des sympathisants de l'ex-Troïka soulignent les relations qui unissent des membres de Nida Tounes avec des ressortissants des Émirats arabes unis, des Libyens de l'ancien régime ou pro-Haftar. Entretiens de Crisis Group, militants et sympathisants destouriens et de l'ex-Troïka, Tunis, février-août 2014.

⁶⁸ Ibid.

la scène politique » ?⁶⁹ Pour les plus pessimistes, la rupture brutale de l'esprit de consensus⁷⁰ serait une simple question de temps, surtout si les conflits armés s'accroissent en Libye et conduisent les milices les plus radicales à prendre le dessus sur celles qui, somme toute, croient encore au processus politique.

Or, en réalité, si la polarisation des forces régionales se manifeste clairement en Libye sur le terrain militaire, en Tunisie, où la violence politique est quasiment absente, supplantée par des querelles idéologiques pacifistes, les partis semblent encore capables de se tenir à distance de ces rivalités, du moins tant que les Etats impliqués et leurs soutiens internationaux perçoivent l'intérêt de préserver le pays de ces profonds clivages et des brutalités qui les accompagnent.

V. **Dépolitiser le terrorisme et renationaliser les conflits idéologiques**

Bien que lors de la crise de la deuxième moitié de 2013 les élites politiques aient fait preuve d'un sens aigu du dialogue et du consensus,⁷¹ la transition est loin d'être achevée. Si la stabilité régnait en Afrique du Nord et au Moyen-Orient, l'instrumentalisation politique de la question terroriste en Tunisie se contenterait d'augmenter le besoin de sécurité, notamment des classes moyennes éduquées, partie importante de l'électorat. Mais les conflits régionaux au sein desquels défenseurs de l'ordre nationaliste (sécularistes) et partisans de l'islamisation progressive ou révolutionnaire (islamistes plus ou moins radicaux) se combattent par les armes sont à l'ordre du jour.

Les Tunisiens épousent ces clivages idéologiques de manière pacifique. Mais si la situation régionale devenait hors de contrôle, si le cercle vicieux répression/radicalisation s'étendait et qu'un attentat d'ampleur éclatait dans ce climat de profonde inquiétude, l'hypothèse du passage de la polémique à la violence entre islamistes et anti-islamistes n'est pas à exclure. Ceci est d'autant plus plausible que les milliers de jihadistes tunisiens sur les champs de bataille internationaux vivent ces affrontements armés directement et que les interconnexions entre hommes d'affaires et responsables politiques libyens et tunisiens sont nombreuses.

Il est donc essentiel que le pays ramène sur le terrain national les conflits d'idées qui l'agitent et tente de dépolitiser au maximum la question terroriste. Premièrement, les principales forces politiques, syndicales et associatives devraient continuer à discuter d'une approche sécuritaire consensuelle, dans le cadre, par exemple, du dialogue national.⁷²

⁶⁹ Entretien de Crisis Group, militant de l'ex-Troïka, Tunis, août 2014.

⁷⁰ Voir le briefing de Crisis Group, *L'exception tunisienne*, op. cit.

⁷¹ Ibid.

⁷² Le dialogue national a regroupé les principales forces politiques, syndicales et associatives afin de trouver une issue à la crise politique de juillet 2013. Il a permis d'accélérer le processus constitutionnel (achever la Constitution), le processus électoral (mettre sur pied la nouvelle instance supérieure indépendante chargée de superviser les prochaines élections), et le processus gouvernemental (choisir un nouveau Premier ministre consensuel chargé de former un gouvernement indépendant dit de « technocrates »). En un sens, il a mis fin à la paralysie politique et éloigné le risque d'un scénario à l'égyptienne visant à écarter du pouvoir le parti islamiste An-Nahda. Après la sortie de crise, les réunions du dialogue national se sont poursuivies de manière moins fréquente et médiatisée. Voir le briefing de Crisis Group, *L'exception tunisienne*, op. cit.

Deuxièmement, les autorités gagneraient à changer leur discours antiterroriste. Une meilleure stratégie de communication de la cellule de crise serait nécessaire. Celle-ci mettrait en évidence le bien-fondé sécuritaire et juridique de ses décisions et définirait le terrorisme comme une question aussi bien économique et sociale qu'idéologique, relevant de la sûreté de l'Etat.

Troisièmement, le gouvernement devrait aborder cette question comme un problème de sécurité publique maitrisable dans le respect de la Constitution par une série de mesures concrètes, telles que :

- ❑ la poursuite du projet de création d'une agence nationale de renseignement qui intégrerait services de renseignement et forces d'intervention antiterroriste ;
- ❑ le renforcement de la coopération économique et sécuritaire avec l'Algérie dans les espaces frontaliers communs (développement intégré, partenariats publics privés, multiplication des patrouilles conjointes dans les zones contiguës et intensification des échanges d'informations) ; et
- ❑ les pressions douanières, policières et militaires sur certains cartels et le dialogue avec ceux qui acceptent de cesser le négoce de produits dangereux et de collaborer sur le plan du renseignement.

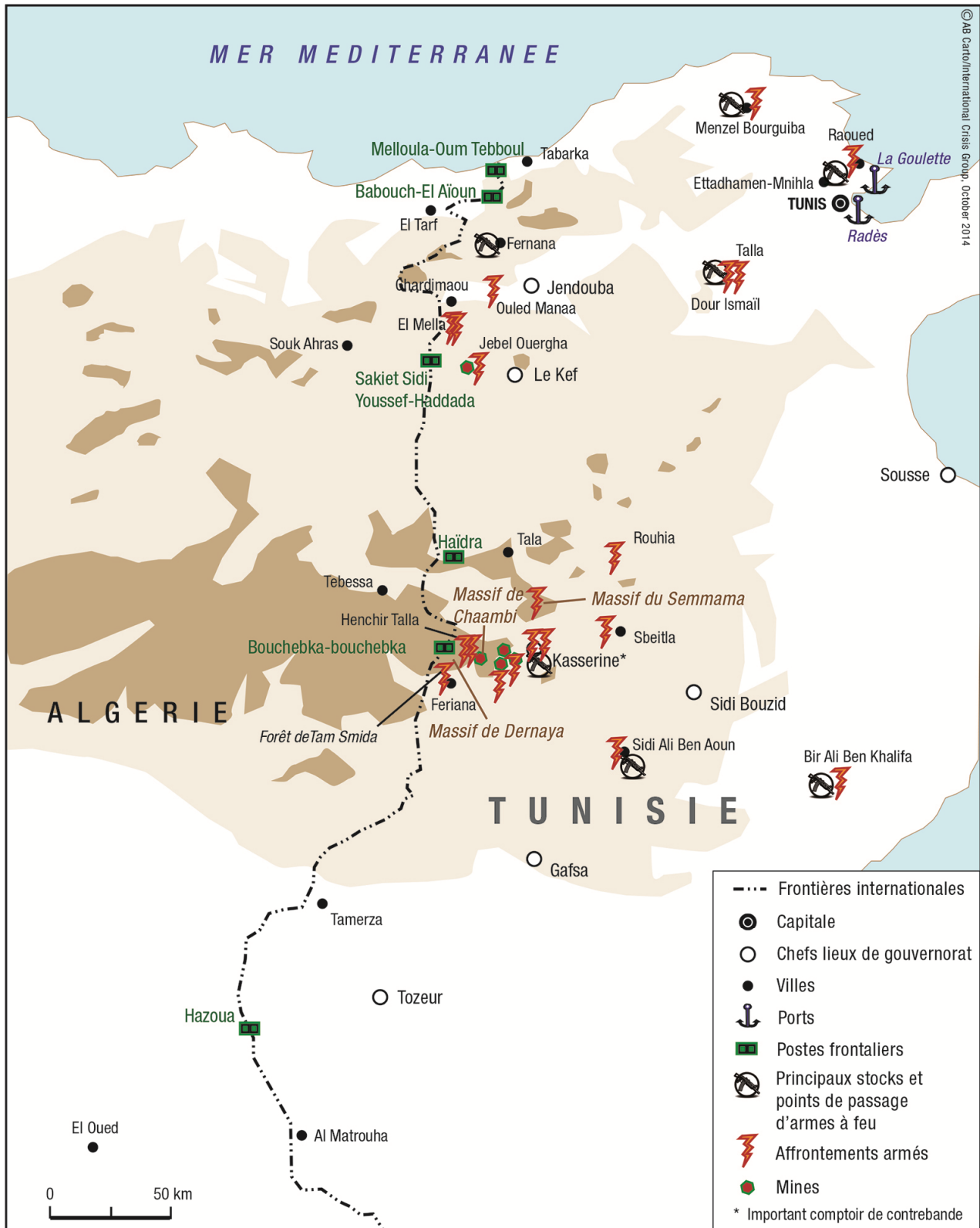
Dans la même optique, et malgré les difficultés,⁷³ l'Etat devrait utiliser tous les prétextes autres que sécuritaires pour consolider sa présence dans les territoires limitrophes et regagner la confiance des habitants des frontières – par exemple, en prenant les mesures suivantes : déplacement de responsables politiques en territoire frontalier, décentralisation d'institutions étatiques ou semi-étatiques, soutien à des projets industriels et agricoles, et études sur la création d'éventuels espaces de libre-échange.

Finalement, combattre la menace terroriste de manière différenciée, concrète et ciblée sans l'exagérer ni la minorer, contribuerait à la dépolitiser – même si sa dépolitisation totale paraît impossible. Ceci reviendrait, en somme, à lui ôter une partie de son pouvoir subversif, ce qui augmenterait ainsi les capacités de résilience du pays au cas où une attaque majeure le touchait en plein cœur dans le but de décourager durablement les investisseurs étrangers ou de provoquer l'échec du processus électoral, avec les conséquences désastreuses que les forces politiques, associatives et syndicales sont en mesure d'imaginer.

Tunis/Bruxelles, 21 octobre 2014

⁷³ Voir le rapport Moyen-Orient/Afrique du Nord de Crisis Group N°124, *Tunisie : relever les défis économiques et sociaux*, 6 juin 2012.

Annexe A : Carte de l'Ouest de la Tunisie



Annexe B : Carte du Sud de la Tunisie

